



## Médecins généralistes et/ou spécialistes

### Objet principal de la structure

Le centre de santé Léon Blum assure des activités de soins sans hébergement et participe à des actions de santé publique ainsi qu'à des actions de prévention et d'éducation pour la santé et à des actions sociales.

### Présentation du centre de santé

Depuis plus de 30 ans, le centre de santé Léon Blum, implanté au cœur du quartier des Résidences à Belfort, offre à la population belfortaine une prise en charge globale et de qualité.

Ses actions et activités sont transcrites dans un projet de santé, régulièrement actualisé avec la participation de l'équipe salariée.

Au-delà de son activité de soins, il organise en faveur de sa patientèle, des actions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient.

L'équipe salariée du centre de santé se compose de :

- 5 médecins
- 1 diététicienne
- 1 psychologue
- 1 directrice
- 1 assistante de direction
- 1 gestionnaire de tiers payant
- 3 secrétaires médico-sociales et 2 secrétaires en contrat d'apprentissage
- Collaboration avec 2 IDE Asalée

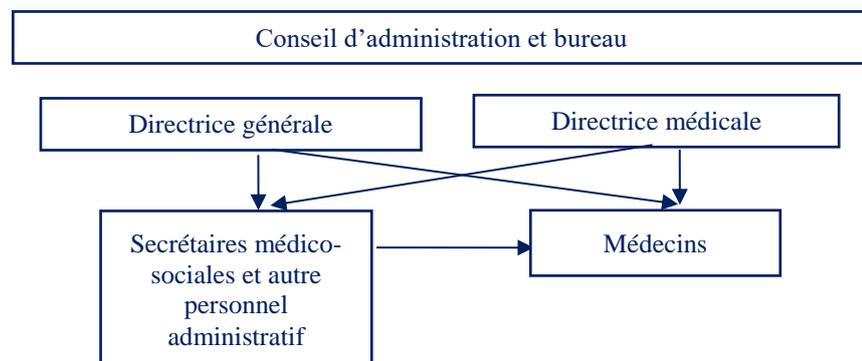
Les valeurs qui sous-tendent son bien-fondé sont notamment :

- L'accès de tous à des soins de qualité, sans discrimination sociale, ethnique ou religieuse,
- Le libre choix du patient,
- La participation des usagers à la gestion de l'association.

Le centre de santé Léon Blum est installé au sein d'un pôle de santé pluridisciplinaire qui regroupe d'autres professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux.

Structure de soins de proximité ouvert à tous ceux qui le souhaitent, il est implanté au sein d'un quartier politique de la ville et est un lieu de mixité.

### Place de l'agent dans l'association



## MISSIONS ET ACTIVITES

### Missions et activités

#### Mission 1 : Prise en soins des patients

- Assurer des consultations de médecine générale sur RDV, y compris les soins de prévention et de dépistage,
- Assurer des consultations non programmées, réservées en priorité aux patients ayant déclaré un médecin traitant au centre de santé (motif qui implique d'être reçu par un médecin le jour même)
- Réaliser des visites à domicile, sur demande et selon l'appréciation par les médecins de l'état de santé du demandeur (uniquement pour les patients dans l'incapacité de se déplacer).
- Décider du parcours de santé du patient, d'une prise en charge spécifique et si besoin orienter vers une prise en charge extérieure
- Actualiser le dossier médical et compléter les documents médico-administratifs

Dans ce cadre, toutes spécialisations (sport, pédiatrie, gynécologie, etc...) sont appréciées.

#### Mission 2 : Concertation et coordination des soins

- Participer aux réunions de concertation et de coordination des soins avec :
  - . l'équipe médicale du centre de santé
  - . les infirmières Asalée
  - . tout autre professionnel dans le cadre du projet de pôle de santé Belfort Sud
- S'impliquer dans les temps d'échanges de pratiques et de formation organisés par le centre de santé ou le pôle de santé
- Travailler dans un esprit d'équipe (continuité des soins) et coopérer avec ses confrères médecins mais également le personnel administratif du centre
- Tisser des partenariats et des relations confraternelles avec les acteurs de santé du territoire

#### Mission 3 : Permanence des soins ambulatoires (facultatif)

- Participer à la PDSA qui s'organise à la maison médicale de garde (1 garde mensuelle 20h/23h et 2 gardes de week-end/an)

#### Mission 4 : « Hors soins » (facultatif)

Santé publique, système d'information, concertations, protocoles, indicateurs de suivi de pratique clinique, autant de thèmes sur lesquels chaque médecin exerçant au centre de santé est impliqué et peut s'inscrire en qualité de responsable.

Le choix du thème se fait en concertation avec vous, l'équipe médicale et les besoins du centre.

#### Mission 5 : missions « extérieures » (facultatif)

Le centre de santé s'associe à d'autres partenaires pour répondre aux missions de santé publique qui sont les leurs.

Ainsi, sous réserve d'un intérêt spécifique, vous aurez la possibilité d'assurer une mission à l'extérieur du centre de santé, quelques heures par semaine ou mois, par exemple :

- médecin d'un établissement d'accueil pour jeunes enfants,
- exercice mixte EHPAD ou centre hospitalier

<b>CONTRAINTES, MOYENS</b>	
<b>Contraintes</b>	<p>Le centre de santé est ouvert de 8h à 20h du lundi au vendredi : les plannings sont élaborés en concertation avec l'équipe médicale et doivent permettre de répondre à l'amplitude horaire.</p> <p>Travail un ou deux samedi par mois de 8h à 12h en fonction du temps de travail.</p> <p>Les prises de congés doivent permettre d'assurer la continuité du service.</p> <p>Dans le cadre d'une activité très partielle, ces critères pourront être assouplis.</p>
<b>Moyens</b>	<p>Bureau de consultation équipé avec salle de gynécologie partagée, consommable et matériels à usage unique</p> <p>Matériel informatique, logiciel métier (Crossway), messagerie sécurisée, matériel de télé-cardiologie et télé-dermatologie</p> <p>Secrétariat qui gère les RDV et la facturation (le médecin est responsable de la cotation des actes)</p> <p>Equipe administrative qui gère le tiers-payant</p>
<b>Responsabilités</b>	<p>Travail en autonomie et en toute indépendance concernant la prise en charge des patients</p> <p>Implication dans le projet de santé du centre</p> <p>Respect du règlement de fonctionnement et du règlement intérieur</p>
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	
<b>Conditions d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etre titulaire d'un doctorat en médecine générale français ou équivalent</li> <li>▪ Etre inscrit au conseil de l'ordre des médecins</li> <li>▪ Véhicule professionnel (permis de conduire en cours de validité, assurance du véhicule)</li> <li>▪ Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle (en complément de celle que l'association contracte pour son équipe)</li> </ul>
<b>Compétences, qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Esprit d'équipe, collaboration pluri-professionnelle</li> <li>▪ Aisance relationnelle et diplomatie</li> <li>▪ Discrétion, confidentialité et rigueur professionnelle</li> <li>▪ Disponibilité et capacité d'écoute</li> </ul> <p>La maîtrise de stage est appréciée, le centre de santé étant un lieu de formation apprécié par les étudiants en médecine.</p>
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Salarié, statut cadre, régi par un accord de performance collective</li> <li>▪ Temps de travail : à convenir (1 ETP = 37 heures par semaine)</li> <li>▪ 5 semaines de congés et éventuellement jours de RTT (environ 15 jours par an pour un temps plein)</li> <li>▪ Plages de consultations non programmées et visites réparties entre les médecins</li> <li>▪ Rémunération selon grille de l'accord de performance collective (reprise d'ancienneté à discuter), régime forfaitaire en sus pour les gardes et les visites à domicile, possibilité de rémunération variable supplémentaire</li> </ul>
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</b>	
<b>Contacts</b>	<p>Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dr Saâdia BERREGAD – directrice médicale (<a href="mailto:sberregad@aepons.fr">sberregad@aepons.fr</a>)</li> <li>- Sophie MILLOT – directrice (<a href="mailto:direction@aepons.fr">direction@aepons.fr</a>)</li> </ul> <p>☎ : 03 84 57 30 30</p>